

Compte rendu du conseil municipal du Mardi 13 mai 2014

Membres présents à la séance : C Galilei, B Bourbon, R Salembier, JF Lacroix, S Vignon, AM Llombard, Y Moreau, R Maynard, JM Durdilly, S Corgier, JM Garnier, G Charpin

Absents et excusés : M. DUCROS pouvoir donné à R. SALEMBIER, JM. LERISSEL pouvoir donné à JM. DURDILLY

Absent : S. KASPRZYK

Secrétaire : G Charpin

Le Conseil Municipal de ce mardi 13 avril 2014 avait pour ordre du jour :

1/ Approbation du compte rendu du conseil municipal du 22 avril 2014 (si retour des délibérations validées par la sous-préfecture).

2/ Délibération sur l'extension de la société DMP suite à l'enquête publique.

3/ Délibération pour adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion

Questions diverses

1/ Approbation du compte rendu du conseil municipal du mardi 22 avril 2014

Lecture du compte rendu du mardi 22 avril 2014.

2/ Délibération sur l'extension de la société DMP suite à l'enquête publique.

Madame le Maire expose qu'une enquête publique sur 5 journées a eu entre le 17 mars 2014 au 30 avril 2014 concernant l'entreprise DMP située à Saint Maurice, aucune observation n'a été portée par les administrés. Il convient de donner un avis favorable à l'extension et à la poursuite des activités de fabrication de films plastiques de l'entreprise DMP. Lecture des conclusions du rapport : conséquences sur le transport, l'eau, les déchets, les nuisances sonores, la santé des riverains, la faune et la flore,... Ces conclusions montrent que l'impact serait faible. Cette extension aura peu d'impact sur l'environnement.

Adopté à la majorité 12 voix pour et 2 contres

3/ Délibération pour adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion

Madame le Maire explique au conseil municipal que l'agrément géographique et professionnel du Comité Interentreprise de la Médecine du Travail de Thizy est caduc suite à la dissolution de l'association. A compter du 1^{er} janvier 2014 le service santé au travail est STVB (santé au travail Villefranche beaujolais) pour cela Il est

nécessaire d'adhérer au service de médecine préventive du Centre de gestion et d'autoriser Madame le Maire à signer la convention avec le CDG69.

Adopté à l'unanimité

Question diverses :

-Cabinet médical : ouvert depuis le 1^{er} mars, il dépend du Centre Intercommunal de Soins d'Amplepuis (groupement de communes : Amplepuis, Cublize, Ronno, St Just d'Avray). Budget commun : en cas de déficit, celui-ci sera réparti entre chaque commune au prorata du nombre d'habitants. Un loyer de 5000 € par an sera versé à la commune.

Création d'un comité de pilotage → C Galilei, B Bourbon, JM Durdilly.

LES HORAIRES D'OUVERTURE SONT LES SUIVANTS :

α LUNDI	15H00-18H30
α MERCREDI	15H00-18H30
α JEUDI	08H30-12H00
α VENDREDI	15H00-18H30
α SAMEDI	08H30-12H00

CONSULTATIONS SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT
TELEPHONE 04.74.05.42.75

-Création d'un comité de recrutement :

L'arrêt de Daniel Gonneaud est prolongé jusqu'au 10 juin.

Mme Richard (garderie périscolaire) ne souhaite pas renouveler son contrat pour l'année prochaine.

Un comité de recrutement est créé, Mme le Maire et ses adjoints en font partis ainsi que deux conseillers municipaux B. Bourbon et Y. Moreau. Publication d'une annonce au panneau d'affichage et sur le site Internet pour le remplacement de Daniel Gonneaud.

Absence de Mme Richard le vendredi 30 mai (Ascension) : prévoir son remplacement si le nombre d'enfants inscrits le nécessite.

-Informatique : une convention de mutualisation a été signée avec l'ancienne municipalité et la CCPAT pour 3 ans.

Changement du logiciel de comptabilité coût 3 319,00€ pour uniformiser les outils entre les communes qui ont signé la convention.

Maintenance pour 3 PC (PC secrétariat mairie, PC de Mme le Maire et PC de l'accueil de la bibliothèque) coût 450€ et renouvellement des licences et antivirus coût 725,55€

-Commission information : Distribution de la lettre d'informations « La plume des Chouettes » prévue la semaine du 19 mai au 25 mai.

Commission affaires sociales : Rythmes scolaires : le souhait de la municipalité est d'harmoniser les deux écoles de la commune.

L'école Sainte Agathe a fait le choix de ne pas appliquer la réforme à la rentrée 2014.

Un sondage sera fait auprès des parents de l'école publique sur les propositions suivantes :

- activités 2 fois 1 heure par semaine (prédéfinis lors de la réunion du 24 avril dernier)

Ou

- activités groupées sur une après-midi (nouveaux assouplissements du décret du 9 mai 2014, proposés par M. Hamon)

-Commission environnement : deux grands axes de travail ont été définis :

→Désherbage de la voirie.

→Actions pour l'énergie/l'eau et les déchets/la pollution au niveau de la commune.

-Commission vie associative : une réunion est prévue le samedi 24 mai avec les présidents des associations (forum, rythmes scolaires,....).

-Elections européennes : le dimanche 25 mai, bureau de vote salle Valenciennes ouvert de 8h à 18 h.

-Vœux de Mme le Maire : prévu le samedi 3 janvier 2015, 11h00.

Madame le Maire lève la séance.

Le Maire

Christine GALILEI